

# UN BUDGET 2024 RIGOUREUX, TOURNÉ VERS L'AVENIR

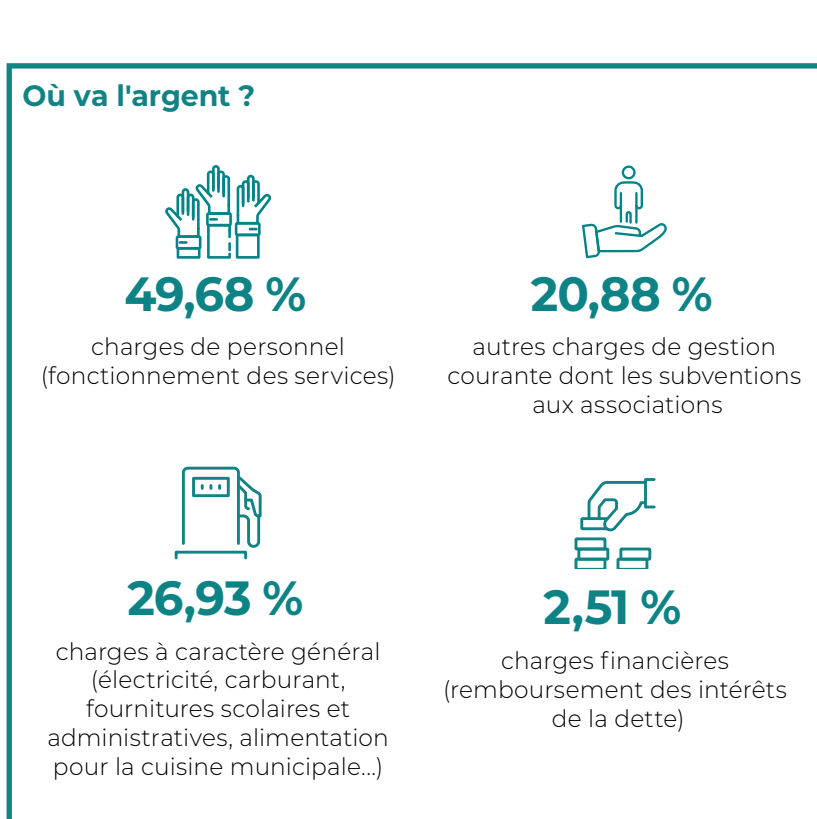
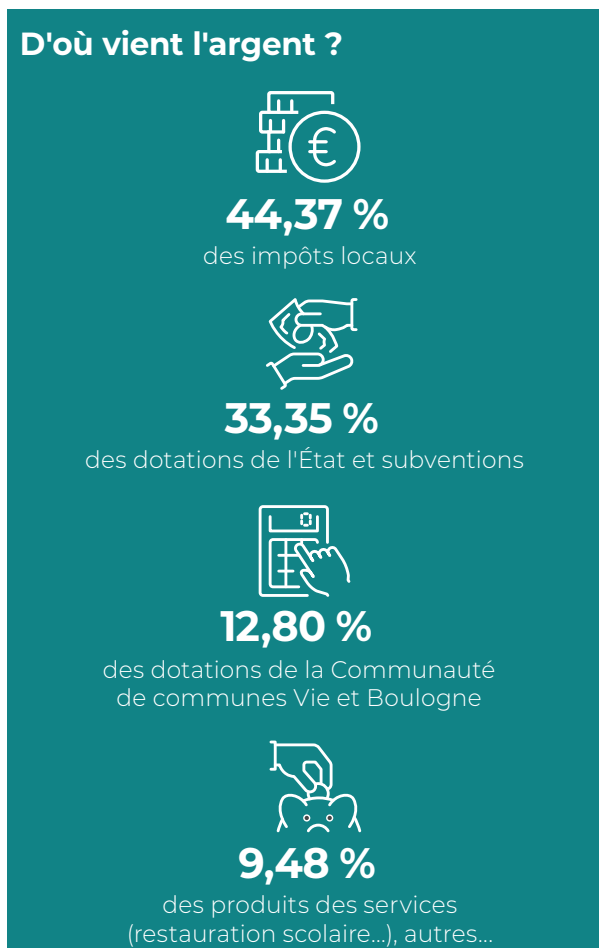
Le budget 2024 de la commune a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du 20 février 2024. Malgré un contexte incertain et inflationniste, la commune souhaite préserver un service public de qualité et poursuivre ses investissements.

## Comprendre le budget

Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année et permet de déterminer les priorités. Pour en comprendre le sens, il convient de connaître certaines données. Explications.



La **section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année (voir ci-dessous). La **section d'investissement** présente les dépenses et les recettes qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières, les travaux ou l'achat de matériels.



# Un budget au service des Genêts

Les dépenses de la commune se répartissent en grandes politiques publiques qui se concrétisent par des services à la population.



Il s'agit des ressources nécessaires au fonctionnement de la commune (état civil, accueil, finances, ressources humaines, communication...).



Gestion et entretien des espaces verts et de la voirie, éclairage public, aires de jeux, environnement et entretien de l'espace rural.



Gestion et entretien des bâtiments et équipements communaux.



Soutien logistique et financier à l'accueil de loisirs et aux activités jeunes de Solidavie.



Fonctionnement du centre multi-accueil Pomme de Reinette et des lieux d'accueil pour les assistantes maternelles.



Accueils périscolaires, restauration municipale, financement des écoles publiques (personnel, matériel, projets...) et du contrat d'association pour l'école privée, accompagnement à la parentalité...



Spectacles et actions culturelles proposées par la commune.



Soutien aux activités et événements municipaux et associatifs (mise à disposition des équipements, moyens humains, matériels...), subventions aux associations.



Mise en œuvre de l'action sociale, animations auprès des seniors, portage de repas à domicile. L'EHPAD fait l'objet d'un budget à part.



Entretien et aménagement des zones d'habitat.



Police municipale : prévention, sécurité, fourrière animale, occupation du domaine public.



Entretien, renouvellement et délivrance des concessions...



## Le mot de l'élu

Entretien avec Philippe SEGUIN, adjoint aux Finances et aux Moyens généraux.

**Un budget, ce ne sont pas que des chiffres ! Il illustre aussi la volonté des élus d'améliorer le cadre de vie des Genôts. Malgré un contexte économique contraint, le budget a été élaboré avec deux objectifs principaux : continuer de maîtriser les finances pour investir et soutenir un service public de proximité.**



### Quelles sont les priorités de ce budget ?

La commune poursuit ses efforts en faveur de l'entretien du patrimoine et des espaces publics. En 2024 et 2025, plus d'un million d'euros seront consacrés à la voirie. Leur aménagement, leur entretien, leur création visent à améliorer le cadre de vie, la mobilité et la sécurité des Genôts.

**11 188 000 €**

Montant investi par la commune entre 2020 et 2023  
dont 40,9 % par autofinancement.

**566 000 €**

Montant des dépenses énergétiques (électricité, gaz) pour la mairie, les écoles, les salles de sports, le stade, l'éclairage public prévues en 2024.

**479 000 €**

Montant investi par la commune en 2024 pour les travaux d'entretien dans les bâtiments publics.

Le principal poste de dépenses se rapporte à la masse salariale (pour faire fonctionner les services, la commune emploie 108 agents). Leur rémunération représente la moitié des dépenses de fonctionnement de la commune. Éducation, cadre de vie, habitat, culture, sécurité, santé, solidarité ... le champ d'actions de la commune est vaste. Et la commune fait le choix de maintenir un service public de qualité pour ses habitants.



### Quels choix budgétaires pour financer les projets 2024 ?

La commune se doit de continuer à soutenir les acteurs sociaux et associatifs et d'investir pour l'attractivité du territoire et la transition écologique. Nous faisons donc le choix de maintenir en 2024 un niveau d'investissement ambitieux à hauteur de 10 469 166 €. Une décision forte qui passera par une hausse modérée de 2 % de la fiscalité locale. Nous le faisons avec mesure et discernement, en poursuivant nos efforts de rigueur.

Je tiens à rappeler qu'au Poiré-sur-Vie, la fiscalité représente en 2023, 38.6% des recettes de fonctionnement alors que pour les communes en France de 5000 à 10 000 habitants, la moyenne est de 43.5%.



## UNE COMMUNE FAIBLEMENT ENDETTÉE

Le montant d'investissement n'altère pas la stabilité et la santé financière de la commune, grâce notamment à une stabilité de nos recettes et à une gestion efficiente. Notre endettement est faible : la capacité de désendettement de la commune est en 2023 de 2,76 années, alors que le seuil de prudence se situe autour de 7 ans. Cela nous permet d'envisager les années futures sereinement.



## Les principaux investissements à venir

En 2024, la municipalité continue d'agir pour améliorer le cadre de vie des Genôts et leur apporter des services publics de proximité et de qualité. Zoom sur les investissements les plus importants.



Travaux de réhabilitation du plan d'eau du parc du Moulin à Élise. Cette opération va courir sur plusieurs exercices (pour 2024 : 1 000 000 €).



Travaux d'extension de l'école de l'Idonnière pour le regroupement des deux écoles publiques (Chemin des Amours et Idonnière). Cette opération va courir sur plusieurs exercices (pour 2024 : 2 269 987 €).



Travaux d'aménagement de la rue de la Brachetière (assainissement et eaux pluviales). Montant pour 2024 : 321 030 €. Suivront en 2025 des travaux de voirie.



L'aménagement de la ZAC centre-ville (en haut et à l'arrière de la place du Marché). Montant pour 2024 : 463 104 €



Poursuite des aménagements et sécurisations des liaisons douces en agglomération et sur le quartier du Beignon-Basset et de la Ribotière (montant pour 2024 : 302 000 €).

### Mais aussi...

- + L'achat de véhicules électriques et GPL pour les besoins des services (mairie, portage de repas...)
- + L'étude sur la création d'une salle culturelle (et annexes selon possibilités) sur le site de l'Idonnière.
- + La mise en accessibilité du foyer rural et du complexe sportif Agora (Beignon-Basset).
- + La mise en place de la vidéoprotection sur six sites prioritaires.
- + Une réflexion sur l'agrandissement de la Maison de santé ou la création de locaux médicaux ou para-médicaux.
- + Les besoins en structures d'accueil et services pour les seniors et personnes porteuses de handicap.
- + Des travaux de réfection à l'intérieur de l'église, nécessaires pour la préservation et la sauvegarde de notre patrimoine.
- + La poursuite du programme visant à réduire la consommation d'énergie (éclairage public et bâtiments communaux).